

Communiqué de presse **EMBARGO : vendredi 11 juin 2021, 16h00**

Décerné pour la première fois, le prix Emilie Kempin-Spyri de la Fédération Suisse des Avocats honore Zita Küng

« Abolir la pesanteur du patriarcat »

Lucerne, 11 juin 2021. La juriste zurichoise Zita Küng est la première lauréate du prix Emilie Kempin-Spyri décerné par la Fédération Suisse des Avocats (FSA). Ce prix récompense les avocates, personnes ou organisations qui démontrent un engagement particulier en faveur de l'égalité hommes-femmes. La FSA a également décerné le Prix d'Encouragement à l'association ALBA. Celui-ci vise à encourager les personnes et institutions dans leurs efforts pour promouvoir l'égalité des genres sur le plan juridique, mais également dans la pratique.

Le prix Emilie Kempin-Spyri a été créé à l'initiative du groupe « Égalité hommes-femmes » de la Fédération Suisse des Avocats et est attribué pour la première fois cette année. La FSA souhaite ainsi rendre hommage aux avocates d'exception, mais aussi aux personnes et organisations qui démontrent un engagement particulier en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes dans les domaines professionnel, juridique, politique et sociétal. La conseillère nationale Christa Markwalder est la présidente du jury.

« Une femme au courage extraordinaire »

La première édition du prix récompense Zita Küng. En effet, cette juriste zurichoise a mis sa vie au service de l'égalité entre les hommes et les femmes, tant au niveau sociétal que dans le domaine du droit. « Pour Zita Küng, le concret, l'abolition de la "pesanteur du patriarcat" – comme elle nomme le phénomène global des structures de pouvoir – est une priorité », explique Dr Agnes Dormann, membre du jury. En tant que membre fondatrice de l'Organisation pour la cause des femmes (OFRA), Zita Küng aspire, depuis le mouvement féministe des années 80, à un changement fondamental dans la société. Selon sa laudatrice, Agnes Dormann, elle y est parvenue : « L'engagement de Zita Küng se lit comme un résumé de l'histoire de l'égalité juridique des femmes en Suisse, dont le lent développement est toujours en cours aujourd'hui. C'est une femme au courage extraordinaire, qui a accompli de grandes choses avec ses compagnes de lutte ».

Promouvoir le changement de l'image des femmes dans la profession d'avocat

Sur la base des excellentes nominations proposées par ses membres, le jury a également récompensé l'association ALBA (« Avocates à la Barre ») en lui attribuant un Prix d'Encouragement. ALBA a été fondée il y a 20 ans par quatre avocates – Antonella Cereghetti, Odile Cavin, Mercedes Novier et Katia Elkaim – dans le but de promouvoir l'accessibilité à la profession d'avocat pour les femmes, ainsi que la lutte contre les discriminations basées sur le genre. « Une telle transformation prend énormément de temps et requiert de la persévérance, en particulier dans un milieu dominé par les hommes et plutôt conservateur. ALBA a réussi à initier un changement au niveau de l'image des femmes dans la profession d'avocat, bien qu'il reste encore beaucoup à faire », explique Dr Agnes Dormann. Les quatre avocates ont largement contribué à ce qu'ALBA puisse évoluer et gagner en influence, un succès que la FSA honore aujourd'hui avec ce prix d'encouragement.

Du nom de la première juriste suisse

Première femme juriste de Suisse, Emilie Kempin-Spyri a obtenu son diplôme à l'Université de Zurich en 1887. À l'époque, elle n'était toutefois pas autorisée à pratiquer en tant qu'avocate, car les femmes ne jouissaient pas encore des droits civiques. Puis, elle a émigré à New York. Grâce à Emilie Kempin-Spyri, une nouvelle loi sur les avocats a été introduite en 1898 dans le canton de Zurich, autorisant les femmes à pratiquer la profession malgré l'absence de droits civiques. Elle a ainsi ouvert la voie à Anna Mackenroth, la première femme de Suisse à passer le nouvel examen et à obtenir son brevet d'avocate, le 21 janvier 1900.

Fédération Suisse des Avocats

La Fédération Suisse des Avocats (FSA) est l'organisation professionnelle des avocates et avocats indépendants en Suisse. Depuis 1898 déjà, la FSA s'engage en faveur de la dignité, des droits et des intérêts des membres du barreau suisse et de l'indépendance de la profession d'avocat. La fédération compte environ 11 000 membres. Les membres des 24 ordres cantonaux d'avocats sont tous membres de l'organisation faîtière nationale. La FSA s'engage entre autres pour la formation continue de ses membres, notamment en organisant un congrès spécialisé tous les deux ans. En tant que porte-parole officielle de la profession, la FSA représente par ailleurs les intérêts des avocates et des avocats au niveau du processus législatif de la Confédération. A ce titre, la FSA s'engage pour le développement du droit et de la jurisprudence dans l'intérêt des justiciables et de l'État de droit.

www.sav-fsa.ch

Documents à télécharger sur www.sav-fsa.ch/fr/aktuell/news.html

- Communiqué de presse
- Discours laudateurs à l'occasion du prix Emilie Kempin-Spyri

Contact

Amédée Kasser
Membre du Conseil de la FSA
kasser@kasser-schlosser.ch
021 323 17 23

René Rall
Secrétaire général FSA
rene.rall@sav-fsa.ch
Mobile 078 838 06 06